Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 053-265302240-20261019-20261005-DE

BONCHAMP
commune passion

Délibération
Du Conseil d'Administration

Séance du 19 octobre 2026

Président de séance : Monsieur Poisson, Président
Présents :
Représentants des élus : Mesdames, Lefeuvre, Pinçon, Monsieur Sanchez
Représentants des associations : Mesdames, Garnier, Mirzica, Monsieur Guilmeau
Excusées : Madame Saudrais pouvoir à Madame Garnier
Madame Defrance pouvoir à Madame Pinçon

Objet : Participation financière au repas des aînés 2026 :

Monsieur le Président présente les différentes possibilités concernant le repas du CCAS.

Après délibération, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De fixer à 20 € la participation des convives
- De maintenir l'accès au repas aux Bonchampois de plus de 70 ans.

Le Président
G. POISSON

C.C.A.S. Résidence Les Rosiers 53660 BONCHAMP